



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

HONORAIRES DE L'AGENCE

T.V.A. incluse

H.A.I = honoraires d'agence inclus

Prix effectivement pratiqués

<u>MONTANT DE LA TRANSACTION VENTE</u>	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir
Jusqu'à 19 999 euros	2 000 euros	5 000 euros	5 000 euros
De 20 000 à 74 999 euros	9%	5 000 euros	5 000 euros
De 75 000 à 109 999 euros	8%	10%	10%
De 110 000 à 179 999 euros	7%	10%	9%
De 180 000 à 259 999 euros	6%	10%	8%
De 260 000 à 369 999 euros	5%	10%	7%
A partir de 370 000 euros	4%	10%	6%

Locations d'habitations nues ou meublées : Les honoraires comprennent la visite, la constitution du dossier, la rédaction de bail et d'état des lieux à partager entre le bailleur et le locataire. La partie incombant au locataire est limitée à 8 euros par m² habitable pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction de bail et à 3 euros par m² habitable pour l'état des lieux conformément au décret n°2014-890 du 1er août 2014

Les frais de recherche du locataire sont à la charge exclusive du bailleur

	Honoraires	A la charge du
Frais de visite, de dossier et de rédaction	8 euros/m ²	Bailleur
	8 euros/m ²	Locataire
Etat des lieux	3 euros/m ²	Bailleur
	3 euros/m ²	Locataire

Locations commerciales : 3 mois de loyer hors taxes et hors charges à la charge du preneur

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre

L'acquéreur pour les transactions ventes, honoraires partagés entre le bailleur et le locataire pour les locations d'habitations et charge preneur pour les locations commerciales